



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-134456>

Département(s) de publication : **42**

Annonce n° **24-134456**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Département de la Loire

**Type de Numéro national d'identification** : SIRET

**N° National d'identification** : 22420001400013

**Ville** : Saint-Etienne

**Code postal** : 42022

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 42

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation** : <https://loire.marches-publics.info//avis/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=54912>

**Identifiant interne de la consultation** : 24AS-DAJCP-2185-G

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : coralie Feola

**Numéro de téléphone du contact** : +33 477484321

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : - Identification du candidat - Déclaration sur l'honneur des articles L2141-1 à L2141-5 du code de la commande publique
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Chiffre d'affaires global du candidat et chiffre d'affaires du domaine d'activité portant sur les 3 derniers exercices (art 6.1.1 du Rc)
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Une déclaration

indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services de même nature que celle du marché public ; - L'indication des techniciens ou des organismes techniques, qu'ils soient ou non intégrés au candidat, en particulier de ceux qui sont responsables du contrôle de la qualité ; - Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public ; - Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants cités à l'article 7.1 : les Certificats de qualifications professionnelles Opqibi : \* 1111 Inspections détaillées d'ouvrages non courants \* 1820 Diagnostic en ouvrage d'art \* L'équipe effectuant la prestation comprendra obligatoirement et au minimum : - un chargé d'étude de niveau ingénieur formé et expérimenté en pathologie Oa, - un Inspecteur expérimenté de niveau ingénieur (ou un technicien très expérimenté) formé en inspection et en pathologie des ponts. - un Technicien supérieur qualifié dans la réalisation des inspections détaillées de ponts. - le chauffeur et le manipulateur des nacelles dûment habilités à la conduite et la manoeuvre de celles-ci. L'opérateur devra être titulaire du Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (Caces). Le Département accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres états membres.

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 20/12/2024 à 16:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Critères d'attribution :** Valeur technique, notée sur 20 points : 60% Prix, noté sur 20 points : 40%

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Inspection détaillée, nivellement général et contrôle du serrage des colliers des suspentes du Grand Pont sur la Loire - OA n° 5079 - RD n°498 PR 44+100 Commune de Saint Just Saint Rambert - RELANCE

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 71631450

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** La présente consultation en procédure adaptée est soumise aux dispositions des articles L2120-1, L2123-1, R2123-1 1°, R2123-4 et R2123-5 du code de la commande publique. Réalisation de l'inspection de l'ouvrage, nivellement topographique général et mesures ultrasonores des longueurs des tiges de serrage des colliers des suspentes. La date prévisionnelle de début des prestations est le 23 juin 2025. Le délai de validité des offres est fixé à 4 mois, à compter de la date limite de réception des offres. Le Département de la Loire se réserve la possibilité de négocier avec l'ensemble des candidats ayant remis une offre. Le Département se réserve également la possibilité de ne pas négocier et d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation

**Lieu principal d'exécution du marché :** grand pont 42170 - Saint Just Saint Rambert

**Durée du marché (en mois) :** 4

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Le dossier de consultation est téléchargeable à partir du site du Département à l'adresse suivante : <http://www.loire.fr/e-marchespublics>. Les offres sont transmises uniquement par voie électronique dans les conditions définies à l'article 9 du règlement de

consultation. L'offre sera présentée par un seul opérateur économique ou par un groupement conjoint ou solidaire. En cas de groupement conjoint, la personne signataire du marché exige que le mandataire soit solidaire de chacun des membres du groupement. Les candidats peuvent présenter une offre, soit en qualité de candidats individuels, soit en qualité de membres d'un ou plusieurs groupements. Ils ne peuvent donc pas cumuler les deux qualités.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/11/2024**